
Réhabilitation partielle d'un bâtiment tertiaire
recevant du public

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch, 57000 Metz

**CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires,
Menuiserie intérieure**

Indice C du 24 Juin 2026

MAÎTRE D'OUVRAGE

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch

57000 METZ

Interlocuteur :

Sébastien Vallet

P 06 28 58 27 56

s.vallet@moselle.cci.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

AME ARCHITECTURE

39 Avenue Pierre 1er de Serbie

75008 Paris

Contact projet :

Marine Schequenne

06 30 81 65 30

m.schequenne@ameameame.fr

A. PRESENTATION DE L'OPERATION	5
1. INTRODUCTION	5
B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL	5
1. DOCUMENTS DE REFERENCE	5
1.1. Référence aux documents techniques	5
2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE	5
2.1. Connaissance du site	5
2.2. Consistance générale des travaux et des prix	5
2.3. Définition du forfait	6
2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire	6
2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata	6
2.6. Frais d'études	6
2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre	6
2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)	6
2.6.3. Plans de récolement – DOE	6
2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise	6
2.6.5. Nettoyage des chantiers	7
2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning	7
C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX	7
1. SPECIFICATINS PARTICULIERES CLOISONS AMOVIBLES	7
1.1 Textes de référence	7
1.2 Définition	7
1.3 Matériaux	7
1.4 Métaux	7
1.4.1 Acier	7
1.4.2 Aluminium	8
1.5 Finitions	8
1.6 Calfeutrements	8
1.7 Fixation	8
1.8 Portes et huisseries	8
1.9 Isolation acoustique	8
1.10 Mise en œuvre	8
1.10.1 État des supports	8
1.10.2 Approvisionnement de chantier	8
1.10.3 Stockage sur chantier	8
1.10.4 Tolérance de mise en œuvre	9
1.10.5 Tolérance de mise en œuvre	9
1.10.6 Entretien, maintenance	9
2. SPECIFICATIONS PARTICULIERES AUX MENUISRIES BOIS	9
2.1. Textes de référence	9
2.2. Matériaux	9
2.3. Qualité des bois	9
2.4. Panneaux en stratifié	9
2.5. Traitement des bois	9
2.6. Quincaillerie	10
D. DESCRIPTION DES OUVRAGES	10
1. TRANCHE FERME	10

1.1.	Réaménagement zone Accueil et Accès, RDC	10
1.1.1.	Cloisons modulaires vitrées H10	10
1.1.2.	Bloc-porte vitré 1UP, 40dB Rw / 39 Rw+C	11
1.1.3.	Plafond de verre	11
1.2.	Mezzanine et Rdc, création sortie accessoire	12
1.2.1.	Portes CF1/2 + FP	12
1.2.2.	Bloc-porte acoustique 43dB	12
1.3.	Réaménagement « espace fichier » en 2 bureaux (2x4 postes), Mezzanine	13
1.3.1.	Cloisons modulaires vitrées H10	13
1.3.2.	Portes	13
1.3.2.1.	Porte vitrée 1UP x 2,20m ht, CF1/2h	13
1.3.2.2.	Porte pleine CF1/2h, local EAS	13
1.4.	Aménagement d'un espace LAB « Brainstorming », Mezzanine	14
1.4.1.	Cloisons modulaires H10T, bord à bord	14
1.4.1.1.	Cloisons modulaires vitrées H10T, bord à bord, 2,50m ht	14
1.4.1.2.	Barrière phonique en plénum	14
1.4.1.3.	OPTIONS : Plus-value pour store vénitien (ne pas totaliser)	23
1.4.2.	Bloc-portes vitrées	14
1.4.2.1.	Porte vitrée Linéal, dim. 1,03 x 2,50m ht	14
1.4.2.2.	Bande d'intégration interrupteur	15
1.4.2.3.	OPTION : Doublage mural et panneaux effaçables	Erreur ! Signet non défini.
1.5.	Réaménagement de bureaux, Mezzanine	15
1.5.1.	Cloisons modulaires H10T, bord à bord	15
1.5.1.1.	Cloisons modulaires vitrées H10T, bord à bord, 2,50m ht	15
1.5.1.2.	Cloisons modulaires vitrées H10T sur allège pleine à revêtir, 2,50m ht	15
1.5.1.3.	Barrière phonique en plénum	15
1.5.1.4.	OPTION : Store vénitien entre vitrages (ne pas totaliser)	23
1.5.2.	Blocs-portes vitrées	16
1.5.2.1.	Porte vitrée Linéal, dim. 0,93 x TN (2,50m ht environ)	16
1.5.2.2.	Porte vitrée Linéal, dim. 0,93 x 2,05	16
1.5.2.3.	Bande d'intégration interrupteur et PC	16
2.	TRANCHE OPTIONNELLE 1	Erreur ! Signet non défini.
2.1.	Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol	16
2.1.1.	OPTION : Mur mobile LUMIERE multidirectionnel – (ne pas totaliser)	Erreur ! Signet non défini.
2.1.2.	Blocs-portes pleines stratifiées	16
2.1.2.1.	PF 1/2h+FP, 1UP	16
2.1.2.2.	CF1/2h +FP, 1UP	16
2.1.3.	Châssis fixe CF 1H	17
2.1.3.1.	Dim. 1,80 x 2,20mht	17
2.1.4.	Ensembles menuisés CF1H, avec porte	17
2.1.4.1.	Dim. 2,50 x 2,20mht, y compris porte CF1/2H+FP	17
2.1.5.	Ensemble de mobilier de cuisine	17
2.1.6.	Divers	18
2.1.6.1.	Étagère flottante, dim. 1,70 x 0,55m	18
2.1.6.2.	Tablettes de fenêtres	18
2.1.6.3.	Plinthes	18
2.1.6.4.	Pictogrammes	19
2.1.6.5.	Patères	19
2.1.6.6.	Mise à jour des plans d'intervention et évacuation	19
2.2.	Local Phone-box / cuisine, Étage 1	19
2.2.1.	Cloisons modulaires vitrées H10	19
2.2.2.	Bloc-porte vitré 1UP, 40dB Rw / 39 Rw+C	20
2.3.	Sanitaire PMR et cage d'escalier	20

2.3.1. Bloc-porte acoustique, 40dB	20
2.3.2. Bloc-porte CF1/2+FP	20
2.4. Adaptation WC et sanitaires, Étage 3	21
2.4.1. Bloc-portes pleins PF 1/2h, 30 dB, dim. 0,93 x 2,05mht	21
2.5. <i>OPTION : Réhabilitation logement conciergerie en bureaux – (ne pas totaliser)</i>	21
2.5.1. Ensembles menuisés Bois CF1h	21
2.5.1.1. Dim. 2,40 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP	21
2.5.1.2. Dim. 1,60 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP	21
2.5.1.3. Dim. 2,10 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP	21
2.5.2. Bloc-portes vitrées CF 1/2h + FP	22
2.5.2.1. Porte vitrée dim. 0,93 x 2,20m ht	22
2.5.2.2. Porte âme pleine dim. 0,93 x 2,20m ht	22
2.6. Réaménagement espace Club en 2 salles, Étage 3	22
2.6.1. Cloisons modulaires vitrées H10, 2,40m ht	22
2.6.2. Bloc-porte vitré avec cadre alu sous pareclose, 38dB Rw / 37dB Rw+C	22
2.6.3. Bloc-porte 2 vantaux, CF1/2+FP	23
2.7. Désenfumage de l'escalier principal	20

A. PRESENTATION DE L'OPERATION

1. INTRODUCTION

Le projet vise la **réhabilitation partielle des locaux de la CCI Metz** avec des objectifs d'optimisation des espaces collaboratifs, de mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques.

L'opération se présente en trois tranches de travaux successives.

- La tranche ferme concerne les aménagements des niveaux Rdc et Mezzanine avec notamment l'aménagement d'un bureau d'accueil au Rdc, la création d'une sortie accessoire et la création d'un espace de réunion en Mezzanine.
- La tranche optionnelle 1 traite de l'aménagement de locaux de pause et de détente au sous-sol avec cuisine, salle à manger, salle de sport et des sanitaires accessibles. Aux 1^{er}, 2^e, 3^e étage les travaux portent sur des aménagements de bureaux, sur l'amélioration de l'isolement acoustique entre bureaux et la transformation en bureaux et salles de réunion de l'ancien logement conciergerie.
- La tranche optionnelle 2 concerne des travaux extérieurs, avec intervention sur l'éclairage, la mise en valeur des façades du bâtiment et la réfection du parvis en pierre naturelle.

B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. DOCUMENTS DE REFERENCE

1.1. Référence aux documents techniques

L'exécution des ouvrages sera soumise aux prescriptions techniques conformes aux documents suivants :

Documents techniques unifiés (D.T.U.) édités par les C.S.T.B. ;

Textes législatifs et réglementaires édités par le C.S.T.B. ;

Normes applicables aux bâtiments, éditées par le C.S.T.B.

2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE

2.1. Connaissance du site

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place lors de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent CCTP mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot. Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue de remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet. Compte tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ces obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

2.2. Consistance générale des travaux et des prix

Les travaux du présent lot comprendront au minimum pour l'ensemble des ouvrages prévus aux documents constituant le marché :

- Fourniture, transport, main-d'œuvre, location d'engins, taxes et frais annexes
- Prestations annexes indispensables pour une exécution parfaite et un complet achèvement des ouvrages décrits aux positions des spécifications particulières
- Les frais et prestations énumérés ci-dessous :
 - o La présentation au Maître d'œuvre des notices techniques ; présentation de matériaux, d'éléments ou d'appareils identiques, ou d'échantillons représentatifs ;

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

- Les frais de contrôles et d'essais ;
- Les dispositifs de sécurité conformes à la législation en vigueur, et aux prescriptions du P.G.C.S.P.S. ;
- L'évacuation des gravats.

2.3. Définition du forfait

Les travaux seront exécutés au forfait dans les limites définies par les plans et descriptifs, y compris les travaux tels que définis au CCTP.

L'entrepreneur prévoira, de par ses connaissances professionnelles, dans le prix forfaitaire, toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement des travaux de son lot, même si elles n'ont pas été explicitement décrites au CCTP ou sur les plans. De ce fait, il ne saurait être accordé une majoration du prix soumissionné pour raison d'omission ou d'imprécision au devis descriptif ou sur les plans.

L'entrepreneur doit également inclure dans son forfait, les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion d'éléments d'autres corps d'état.

Il ne sera accordé de supplément au prix soumissionné que pour les travaux résultant d'une modification aux plans ou pour des travaux supplémentaires, et dans ce cas ce supplément devra être appuyé d'un ordre de service signé du Maître d'ouvrage prescrivant la modification demandée.

2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire

Le cadre de décomposition du prix forfaitaire n'ayant aucun caractère contractuel, l'entrepreneur devra vérifier les masses portées sur ce devis avant l'établissement de son prix forfaitaire. Il ne sera accordé aucun supplément pour omissions ou erreurs dans les quantités, les calculs et les prix, dès lors que les marchés seront signés et acceptés.

2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata

Les prestations détaillées des dépenses d'intérêt commun incombant à un entrepreneur déterminé ou à plusieurs entrepreneurs figurent au CCAP et au PGCSPPS.

Les dépenses d'intérêt commun sont incluses dans les prix unitaires.

2.6. Frais d'études

2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre

Mission MOP base

2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)

Restent à la charge de l'entreprise, les plans d'atelier de chantier (PAC) et études de chantier comprenant notamment :

- Définition des méthodologies d'intervention propre à l'entreprise,
- Les études de détail et de synthèses avec les autres lots touchant ses ouvrages,
- Transmission au bureau de contrôle technique de l'ensemble du dossier technique 2 semaines avant la date prévisionnelle de démarrage des travaux,
- Sujétions liées au chantier telle que phasage, etc.

Tout document soumis à l'accord du Maître d'œuvre et ayant fait l'objet de commentaires de la part du Maître d'œuvre ou du bureau de contrôle, doit être remis à jour et soumis à nouveau à l'approbation.

2.6.3. Plans de récolement – DOE

Les plans DOE sont à la charge de l'entreprise.

L'entreprise fournira un plan de récolement des ouvrages exécutés, en fin de travaux sur support informatique.

2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise

L'entrepreneur devra joindre à son offre une documentation complète concernant les produits non définis dans les descriptions ou proposés en équivalence par lui-même.

Il devra aussi fournir, sur demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'œuvre et de toute façon avant signature du marché, les avis techniques, et tous documents complémentaires qui pourraient lui être demandé.

2.6.5. Nettoyage des chantiers

L'entrepreneur doit assurer le nettoyage de son chantier (route et accès) et laisser place nette après son départ. Il doit, notamment, enlever les matériaux impropres tels que emballages, pots de peinture, et tous matériels propres à ses travaux.

L'entreprise prévoira toutes les protections nécessaires pour ne pas salir les existants conservés. Faute par l'entrepreneur de se conformer à ces prescriptions, le Maître d'Œuvre fait procéder de droit au nettoyage par l'entreprise de son choix aux frais de l'entrepreneur.

2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning

Les prestations seront réalisées conformément au planning prévisionnel présenté par AME et joint à la présente consultation.

Le planning prévisionnel et respect des jalons devra tenir compte notamment :

- Des délais de livraison des matériels, si ceux-ci ne font pas partie des stocks courants ;
- Du délai de validation des études par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle,
- Du délai de réalisation des ouvrages ;

Le non-respect du planning et jalons imposés par AME entrainera automatiquement des pénalités de retards.

C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

1. SPECIFICATIONS PARTICULIERES CLOISONS AMOVIBLES

1.1 Textes de référence

Les cloisons amovibles devront répondre à l'ensemble des textes réglementaires et en particulier la norme NFP :

- NF P 24-802-1, Travaux de bâtiment - Cloisons amovibles et démontables - Partie 1 : Cahier des clauses techniques (Référence DTU 35.1).

1.2 Définition

Les cloisons sont dites amovibles si :

- Elles sont constituées d'éléments interchangeables entre eux appelés modules quel que soit leur type: module plein, module vitré, module bloc-porte, etc ;
- Cette interchangeabilité se fait sans démontage des modules adjacents et elle est possible dans le cas de réemploi des modules dans des conditions comparables (même hauteur, même tramage, mêmes finitions, etc.)
- Cependant les modules adjacents peuvent être soumis à une transition ou à un pivotement de faible amplitude permettant le dégagement du module concerné.

1.3 Matériaux

La qualité des matériaux et produits doit être conforme aux spécifications de l'agrément technique européen du kit cloison concerné.

Les cloisons ne doivent pas libérer de substances dangereuses excédant les niveaux maximaux autorisés. Actuellement il est possible de se référer à la Directive du Conseil 76/769/EEC et amendement ainsi qu'au document CONSTRUCT 95/148 Rev. 1 du 4 janvier 1996.

1.4 Métaux

1.4.1 Acier

Les tôles sont conformes aux spécifications des différentes normes NF des séries A 36 et A 46. Les éléments en acier doivent avoir subi, avant pose, un traitement de protection anticorrosion par

CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

exemple par galvanisation, électrozingage, peinture, etc. Les éléments en acier devant rester apparents doivent recevoir un traitement de finition d'aspect.

L'acier inoxydable ne nécessite généralement pas de protection particulière.

1.4.2 [Aluminium](#)

Les profilés filés sont réalisés en alliage de la série 6000.

Les tôles sont conformes aux spécifications des normes NF EN 485-2 et NF EN 573-3. Les alliages d'aluminium sont des séries 1000, 3000 ou 5000.

Les éléments en aluminium devant rester apparents doivent recevoir un traitement de surface par anodisation, thermolaquage ou peinture.

1.5 [Finitions](#)

Les panneaux des cloisons ont ou reçoivent une finition au choix de l'utilisateur.

Ces finitions peuvent être :

- Peinture,
- Tissu vinylique, Bois,
- Stratifié, Mélaminé,

1.6 [Calfeutrements](#)

Les principaux produits de calfeutrement utilisés sont : profilés préextrudés en caoutchouc et thermoplastique, mousses cellulaires, adhésivées ou non, laines minérales.

1.7 [Fixation](#)

Les éléments de fixations et d'assemblages tels que : vis, boulons, tiges filetées, équerres, clips, etc., doivent être protégés contre la corrosion.

1.8 [Portes et huisseries](#)

Les huisseries peuvent être en acier, en aluminium ou en bois.

Ces huisseries et/ou portes peuvent comporter des garnitures d'étanchéité au pourtour pour compléter l'isolation acoustique.

1.9 [Isolation acoustique](#)

L'essai pour la caractérisation de ce critère doit être effectué selon les modalités de l'Annexe I du de la norme NF P 24-802 – 1, qui est en cohérence avec le guide EOTA n° 003.

1.10 [Mise en œuvre](#)

1.10.1 [État des supports](#)

Les surfaces de raccordement des cloisons (plafonds, sols, façades, poteaux, etc.) doivent être dans leur état de finition définitif.

Un trait de niveau doit être tracé sur chaque plateau.

La protection des sols doit avoir été effectuée.

1.10.2 [Approvisionnement de chantier](#)

Le déchargement et la manutention ne doivent pas entraîner :

- De déformation pouvant nuire à la résistance des assemblages, à l'aspect et à la pose,
- De dégradation risquant d'affecter les performances et l'esthétique des cloisons.

1.10.3 [Stockage sur chantier](#)

Les éléments de cloison doivent être stockés :

- Sur des dispositifs appropriés stables, évitant toute déformation ;
- Sur un emplacement non exposé à des projections. Ce choix devra en outre tenir compte de la sensibilité de certains matériaux à l'humidité, à l'ensoleillement ou vapeurs nocives ou autres matériaux pouvant s'y trouver.

Les plateaux doivent être suffisamment libres pour pouvoir répartir les charges de stockage des panneaux sans dépasser les valeurs admissibles qui doivent être précisées.

1.10.4 Tolérance de mise en œuvre

Horizontalités :

- Hors des lisses hautes et basses, la tolérance d'horizontalité d'une même ligne ou arête continue est de 2 mm/m.

Alignements :

- Entre deux lignes ou arêtes réputées alignées et contiguës, un décalage maximum de 1 mm est acceptable ;

Planéité générale :

- Une règle de 1 m appliquée sur tout remplissage réputé plan, quelle que soit sa position, ne doit pas faire apparaître entre le point le plus saillant et le point le plus en retrait un écart supérieur à 7 mm. La flèche maximale de tout remplissage ou élément réputé plan doit être au maximum du 2/1000 de la plus grande dimension.

1.10.5 Tolérance de mise en œuvre

La cloison visée par le présent document est un ouvrage manufacturé mis en place sous son aspect définitif et sans protection car d'une manière générale, il n'existe pas de protection efficace des cloisons pendant les travaux.

Certaines dégradations importantes de cet aspect du produit par exemple projections, chocs, rayures, etc., ne peuvent être réparées et dans ce cas le remplacement de ce produit est nécessaire.

Cependant, l'entrepreneur pourra proposer à l'approbation du maître d'œuvre, des protections locales (pièces ou panneaux de protection sur zone de passage) ou des mises en place différées d'éléments à des endroits localisés, tels accès, passages particulièrement fréquentés... durant le chantier.

1.10.6 Entretien, maintenance

L'entreprise doit fournir une notice d'entretien et de maintenance de ses ouvrages.

2. SPECIFICATIONS PARTICULIERES AUX MENUISRIES BOIS

2.1. Textes de référence

Les travaux à exécuter au titre du présent lot devront répondre à toutes les normes et règlements en vigueur et en particulier aux règles suivantes :

- DTU 36.1-- Travaux de Menuiseries Bois
- DTU 39 – Travaux de miroiterie et de vitrerie
- Cahiers des Prescriptions Techniques du CSTB Avis techniques du CSTB
- Avis techniques des matériaux et procédés de mise en œuvre

2.2. Matériaux

Tous les matériaux employés seront neufs et de première qualité dans le choix demandé, conformes aux NF chaque fois qu'ils ont fait l'objet d'une normalisation.

Ils seront conformes aux prescriptions des documents contractuels et à celles de la note liminaire applicables à tous les lots et aux indications ci-après.

Les dispositifs de fonctionnement seront particulièrement résistants et ne comporteront aucune pièce susceptible d'être altérée par la corrosion.

2.3. Qualité des bois

Les essences des bois devront être précisées et soumises à l'approbation du Maître d'Œuvre.

2.4. Panneaux en stratifié

Ces panneaux seront sélectionnés en fonction de leur utilisation suivant classements de la norme NFT 54.301 et en se référant à la marque POLYREY ou équivalent.

Il sera fait usage de panneaux répondant au classement feu M1 ou M3 suivant utilisation et support.

2.5. Traitement des bois

Conformément aux règles générales, les ouvrages de MENUISERIE seront traités contre les insectes xylophages et les champignons. Les bois exposés à l'humidité seront traités hydrofuge.

Ce traitement sera réalisé selon le cas :

- Par le fabricant du matériau (contre-plaqué, panneaux de particules et de fibres)
- Par l'entrepreneur pour les ouvrages en bois massif

L'entrepreneur se conformera pour ces traitements :

- Aux recommandations concernant la présentation des bois en œuvre (brochure 56.13/80 du J.O et modificatif du 2.10.81)
- Aux DTU 36.1
- Aux règles édictées par le Centre technique du bois

La nature et le mode d'application du produit de traitement sont laissés au choix de l'entrepreneur, étant précisé que dans tous les cas, le produit de traitement doit protéger toutes les faces avant pose des ouvrages. Certificat de traitement à fournir au bureau de contrôle et au Maître d'Œuvre.

2.6. Quincaillerie

Toutes les normes relatives à la fourniture et à la mise en œuvre de la quincaillerie sont applicables, en particulier, NF P 26.101 - 26.419.

Les articles de quincaillerie destinés au ferrage des menuiseries de toutes natures seront des articles du commerce de toute première qualité de marque hautement réputées et agréées par le Maître d'Œuvre, telles que BEZAULT, J.P.M, BRICARD, FONTAINE, VACHETTE ou équivalent.

Tous les articles de quincaillerie devront être de première qualité et porteront le label NF SNFQ 1 et correspondront aux normes NF A 91.450.

Toutes les pièces de quincaillerie présentant des traces de rouille seront refusées et remplacées par l'entrepreneur.

Les paumelles seront en acier inoxydable ; avec bague en laiton, elles seront vissées sur les ouvrages et non soudées sauf dérogations du maître d'œuvre.

Les pattes à scellement, les équerres, les platines et d'une manière générale, toutes les pièces de quincailleries nécessaires à la pose des ouvrages seront de force appropriée et en nombre suffisant pour obtenir une parfaite tenue et rigidité des ouvrages.

En outre de toutes les sujétions rappelées dans les divers articles précédents, l'entrepreneur du présent lot doit la fourniture et la pose de toutes quincailleries, ferrages, serrures, ferme-portes, arrêts de portes, etc ...

D.DESCRPTION DES OUVRAGES

1. TRANCHE FERME

1.1. Réaménagement zone Accueil et Accès, RDC

1.1.1. Cloisons modulaires vitrées H10

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm, de type H10 des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente composée de :

- Lisses hautes et basses, hauteur visible 30mm maximum.
- Montants verticaux tubulaires en aluminium extrudé, permettant le clippage direct des couvre-joints (sans vissage).
- Couvre-joints plats affinés de largeur visible 30mm et d'épaisseur 1,5mm maximum, permettant le maintien des éléments verriers.
- Capotage aluminium et joints adaptés pour recevoir les vitrages.
- Joints en mousse compressibles assurant une bonne étanchéité entre la cloison et les liaisons sol, plafond, murs, cloisons, façades.
- Poteaux d'angles en aluminium 2 ou 3 directions à 90° et/ou variables (multi-directions) permettant de s'adapter aux implantations de cloisons.
- Assemblage par système de ressorts + excentriques et/ou d'équerres autoguidées permettant de rattraper les hors de niveaux.

CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

- Toutes fixations au mur, dans le sol et au faux plafond.
- Finition des profilés visibles : Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.
- Compris adaptation et découpe soignée de la plinthe carrelage

Remplissage : Double vitrage 33/2 + 33/2mm- 46dB Rw / 45 dB Rw+C

- Double Vitrage permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 46 dB Rw / 45 dB Rw+C (PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de 2 faces en verre clair feuilleté 33/2.

Mode de métré : Au mètre carré.

Localisation : Zone accueil, suivant plan

1.1.2. Bloc-porte vitré 1UP, 40dB Rw / 39 Rw+C

Ensemble bloc-porte pour affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de :

Imposte :

- Imposte vitrée de composition et de finition identique aux cloisons vitrées (Nature du verre à vérifier, suivant la réglementation en vigueur)

Vantail :

Porte vitrée à ossature aluminium affinée, épaisseur 40mm de type Linéal des établissements Hoyez ou équivalent, comprenant :

- Traverses horizontales hautes et basses de hauteur visible 76mm
- Montants verticaux, constitués du même profil que les traverses, de largeur visible 76mm
- Joints translucides adaptés à l'épaisseur du simple vitrage, assurant son maintien dans l'ossature.
- Simple plinthe automatique encastrée, en pied de porte.
- Type : Battante Simple
- Hauteur : Respect des hauteurs des portes existantes au Rdc
- Largeur : 1UP passage libre
- Finition du cadre de porte : Coloris au choix sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Ferrage :

- Accrochage par paumelles en applique, directement fixées à l'hubriserie (Nombre suivant préconisation du fabriquant)
- Finition : Anodisé satiné ou Laquées dito cadre de portes

Quincaillerie :

- Serrure à mortaiser simple tour, 1 point, axe à 30mm / entraxe 92mm / carré 8mm, avec pêne réglable en profondeur et empiéçement en matière synthétique pour limiter le bruit et l'usure à la fermeture. Pêne dormant avec sortie de 11mm.
- Cylindre européen standard 30x30, bouton moleté du côté intérieur
- Béquilles doubles, finition inox, avec ressort de rappel, sur rosaces ovales (béquilles et entrées de clé à rosaces), de type HOPPE Trondheim.
- Butées de porte, finition aluminium, fixation au so

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Bureau accueil

1.1.3. Plafond de verre

Fabrication et pose d'un plafond verre comprenant :

- Toutes les études de détails et de fixation, étude de supportage, justificatifs statiques, etc..
- Profilés tubulaires inox formant support à la fixation vitrages

CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

- Vitrage composé de glace trempée assemblée en feuilleté avec un minimum de 3 feuilles de PVB
Vitrage clair, bords chanfreinés et polis

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Plafond bureau accueil

1.2. [Mezzanine et Rdc, création sortie accessoire](#)

1.2.1. [Portes CF1/2 + FP](#)

Prestations comprises :

Fourniture, pose, scellement et le calfeutrement des bâtis bois massif et la mise en place et réglage des portes par le présent lot compris quincaillerie complémentaire :

- Paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.
- Étude et réalisation d'un organigramme des serrures par le présent lot en accord avec le maître d'ouvrage pour l'ensemble des portes du projet
- Force de mise en mouvement des portes inférieure à 50 Nw
- Fourniture et pose de portes 1 UP intérieures en stratifié à âme pleine de 40 mm d'épaisseur environ, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles avec habillage d'ébrasement en bois,
- La fixation des chambranles se fera par vis avec calage soigné (3 vis à tête bombé de part et d'autre des montants) sans mousse polyuréthane
- Béquille inox (développé 26,2 cm) sur plaque large de propreté (dimensions 18,5 x 18,5 cm) en inox aux 2 faces, bénéficiant d'une garantie de 10 ans et répondant à un degré de sollicitation « fort »,
- Paumelles inox,
- Serrure 1 point avec cylindre en combinaison et condamnation par clés
- Ferme porte,
- Butoir au sol ou au mur,
- Feuillure périphérique avec joint phonique du type néoprène,
- Ferrage par 4 paumelles nickelées
- Détalonnage selon réglementation
- Bâtis bois, chambranles contre chambranles et habillage d'ébrasement en bois dur européen type frêne, finition vernis ou peint à la charge du présent lot. Compris habillage complémentaire du bâti pour rattraper la sur largeur de la porte le cas échéant.
- Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Dimension : 1UP x 2,20m ht

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Sas escalier accessoire, Rdc et Mezzanine

1.2.2. [Bloc-porte acoustique 43dB](#)

Bloc-porte

Niveau de performance acoustique : $R_w = 43\text{dB}$

Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Dimension : 1,30m x 2,20m ht

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Entre salles réunion 1 et 2, Rdc

1.3. Réaménagement « espace fichier » en 2 bureaux (2x4 postes), Mezzanine

1.3.1. Cloisons modulaires vitrées H10

Prestation dito pos. 1.1.1

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm, de type H10 des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente

Remplissage : Double vitrage 33/2 + 33/2mm- 46dB Rw / 45 dB Rw+C

Double Vitrage permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 46 dB Rw / 45 dB Rw+C (PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de 2 faces en verre clair feuilleté 33/2.

Mode de métré : Au mètre carré.

Localisation : Accès local « espace fichier »

1.3.2. Portes

1.3.2.1. Porte vitrée 1UP x 2,20m ht, CF1/2h

Prestation dito pos.1.1.2

Ensemble bloc-porte de type H10 des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation) dito précédent

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Hauteur : 2,20m ht environ, toute hauteur sous retombée placo existante

Largeur : 1UP passage libre

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès « espace fichiers »

1.3.2.2. Porte pleine CF1/2h, local EAS

Prestations comprises :

- La fourniture, la pose, le scellement et calfeutrement des bâtis bois massif et la mise en place et réglage des portes par le présent lot compris quincaillerie complémentaire, paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.
- Fourniture et pose de portes 1 UP intérieures en stratifié à âme pleine de 40 mm d'épaisseur environ, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles avec habillage d'ébrasement en bois,
- Force de mise en mouvement des portes inférieure à 50 Nw
- La fixation des chambranles se fera par vis avec calage soigné (3 vis à tête bombé de part et d'autre des montants) sans mousse polyuréthane
- Béquille inox (développé 26,2 cm)
- Paumelles inox,
- Serrure 1 point avec cylindre en combinaison et condamnation par clés
- Ferme porte
- Butoir au sol ou au mur,

Y compris dépose de la porte existante et évacuation

Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Bâtis bois finition vernis

Performance acoustique et résistance au feu CF 1/2h + FP

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès local EAS

1.4. Aménagement d'un espace LAB « Brainstorming », Mezzanine

1.4.1. Cloisons modulaires H10T, bord à bord

1.4.1.1. Cloisons modulaires vitrées H10T, bord à bord, 2,50m ht

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106 mm, de type H10T de Hoyez ou techniquement équivalente composée de :

- Lisses hautes, hauteur visible 40 mm maximum.
- Lisses basses, hauteur visible 30 mm maximum.
- Joncs en polycarbonate, largeur visible 6 mm maximum, équipés d'adhésifs assurant la jonction droite en bord à bord des éléments verriers.
- Capotage aluminium et joints adaptés pour recevoir les vitrages.
- Joints en mousse compressibles assurant une bonne étanchéité entre la cloison et les liaisons sol, plafond, murs, cloisons, façades.
- Poteaux d'angles en aluminium 2 ou 3 directions à 90° et/ou variables (multi-directions) permettant de s'adapter aux implantations de cloisons, hors liaisons 2 ou 3 directions à 90° « verre – verre » qui devront, autant que possible, être traitées en bord à bord au moyen de joncs adaptés et homogènes à ceux utilisés pour les jonctions droites.
- Assemblage par système de ressorts + excentriques et/ou d'équerres autoguidées permettant de rattraper les hors de niveaux.
- Toutes fixations au mur, dans le sol et au faux plafond.

Remplissage : Double vitrage 55/2 + 55/2mm- 44dB Rw / 43 dB Rw+C

Double vitrage, affleurant d'un côté de la cloison, composé de 2 faces en verre clair feuilleté 55/2 avec bords polis et chanfreinés.

Affaiblissement acoustique minimum de **44 dB Rw / 43 dB Rw+C**

PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation

Finition des profilés visibles : Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Espace LAB « Brainstorming »

1.4.1.2. Barrière phonique en plénum

Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'un complexe en aluminium de type ACOUSTIMASS de chez Rockfon ou équivalent fixée au-dessus des cloisons jusqu'à sous dalle.

- Fixation verticale sur ossature ou autoportant
- Indice d'affaiblissement acoustique $Rw(C;Ctr) = 19$ dB
- Hauteur du plénum : 40 cm environ
- Y compris réalisation de retombée en placo lorsque la mise en œuvre du procédé ACOUSTIMASS est trop contraignante, au droit des passages de réseaux, traversées de chemins câbles en plénum, etc..). L'entreprise doit dans tous les cas et par tous les moyens garantir une barrière efficace équivalent au procédé sur la totalité du linéaire de cloison.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : En plénum jusqu'à sous dalle

1.4.2. Bloc-portes vitrées

1.4.2.1. Porte vitrée Linéal, dim. 1,03 x 2,50m ht

Prestation dito pos.1.1.2

Ensemble bloc-porte de type Linéal des établissements Hoyez ou équivalent permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation) dito précédent

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Hauteur : 2,50m ht environ, toute hauteur
Largeur : 1UP passage libre

Mode de métré : A l'unité
Localisation : Accès Espace LAB « Brainstorming

1.4.2.2. Bande d'intégration interrupteur

Remplissage par complexe pour intégration de circuits électriques comprenant panneaux plâtre épaisseur 13 mm à revêtir et isolant laine de verre épaisseur 45 mm
- Largeur d'un panneau : 20 cm

Mode de métré : Au mètre linéaire
Localisation : Au droit des prises de courant et interrupteur, suivant plan

1.5. Réaménagement de bureaux, Mezzanine

1.5.1. Cloisons modulaires H10T, bord à bord

1.5.1.1. Cloisons modulaires vitrées H10T, bord à bord, 2,50m ht

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106 mm, de type H10T de Hoyez ou techniquement équivalente dito pos. 1.4.1.1
Remplissage : Double vitrage 55/2 + 55/2mm- 44dB Rw / 43 dB Rw+C

Double vitrage, affleurant d'un côté de la cloison, composé de 2 faces en verre clair feuilleté 55/2 avec bords polis et chanfreinés.

Affaiblissement acoustique minimum de 44 dB Rw / 43 dB Rw+C

PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation

Finition des profilés visibles : Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré
Localisation : Bureaux ouest, niveau mezzanine

1.5.1.2. Cloisons modulaires vitrées H10T sur allège pleine à revêtir, 2,50m ht

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm, de type H10T des établissements Hoyez ou techniquement équivalente dito pos. 1.4.1.1 et composée de :

Remplissage :

- Allège pleine : remplissage par complexe comprenant aggloméré 19mm revêtus Mélaminé blanc
- Partie vitrée : Double vitrage 55/2 + 55/2mm- 46dB Rw / 45 dB Rw+C

Mode de métré : Au mètre carré
Localisation : cloisonnement entre bureaux

1.5.1.3. Barrière phonique en plénum

Prestation dito pos. 1.4.1.2

Barrière phonique en laine de roche ép. 80mm revêtue sur les 2 faces d'un complexe en aluminium de type ACOUSTIMASS de chez Rockfon ou équivalent

- Indice d'affaiblissement acoustique $R_w(C;Ctr) = 19$ dB
- Y compris réalisation de retombée en placo lorsque la mise en œuvre du procédé ACOUSTIMASS est trop contraignante, au droit des passages de réseaux, traversées de chemins câbles en plénum, etc..

L'entreprise doit dans tous les cas et par tous les moyens garantir une barrière efficace équivalent au procédé sur la totalité du linéaire de cloison

Hauteur du plénum : 40 cm environ

Mode de métré : Au mètre linéaire

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Localisation : En plénum jusqu'à sous dalle

1.5.2. Blocs-portes vitrées

1.5.2.1. Porte vitrée Linéal, dim. 0,93 x TN (2,50m ht environ)

Prestation dito pos. 1.1.2

Ensemble bloc-porte épaisseur 40mm de type Linéal de Hoyez ou équivalent pour affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation)

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Hauteur : 2,50m ht (toute hauteur)

Largeur : 1UP passage libre

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès bureau « ouest »

1.5.2.2. Porte vitrée Linéal, dim. 0,93 x 2,05

Prestation dito pos. 1.1.2

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Hauteur : 2,05m ht (standard)

Largeur : 1UP passage libre

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès bureau « ouest »

1.5.2.3. Bande d'intégration interrupteur et PC

Prestation dito pos. 1.4.2.2

Remplissage par complexe pour intégration de circuits électriques comprenant panneaux plâtre épaisseur 13 mm à revêtir et isolant laine de verre épaisseur 45 mm

- Largeur d'un panneau : 20 cm

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Suivant plan électricité

1.6. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol

1.6.1. Blocs-portes pleines stratifiées

1.6.1.1. PF 1/2h+FP, 1UP

Prestations dito pos. 1.3.2.2

Dimension : 0,83 x 2,05m ht, 1UP

Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Bâti bois finition vernis

Performance acoustique : 30dB

Résistance au feu : PF 1/2h

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Sanitaires

1.6.1.2. CF1/2h +FP, 1UP

Prestations dito pos. 1.3.2.2

Dimension : 0,93 x 2,05mht, 1UP

Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Bâti bois finition vernis

Résistance au feu : CF1/2h + Ferme-porte

Teintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès local atelier

1.6.2. Châssis fixe CF 1H

Fourniture et pose d'un châssis vitré fixe en bois livré fini comprenant :

- Cadre en bois dur européen massif vernis ou peint en atelier au choix de l'architecte,
- Bois finition vernis ou peint en atelier au choix de l'architecte,
- Remplissage en double vitrage feuilleté d'épaisseur conforme à la réglementation, vitrage clair
- Usinage en atelier avec une finition de surface poncée finement,
- Épaisseur des cadres et parcloles conformément aux DTU et caractéristiques acoustiques
- Calfeutrement et joint acrylique nécessaire à la finition,
- Composition, exécution et calfeutrement conformément au PV d'essai et aux Normes-DTU

Affaiblissement acoustique : 30dB

1.6.2.1. Dim. 1,80 x 2,20mht

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Salle à manger

1.6.3. Ensembles menuisés CF1H, avec porte

- Un cadre en bois dur européen massif finition vernis ou peint en atelier au choix de l'architecte,
- Les bois utilisés devront avoir une masse volumique supérieure ou égale à 550 kg/m3 et avoir fait leur preuve lors d'essai,
- Des portes pleines stratifiées ou vitrées d'1UP suivant plan, degré coupe et performance acoustique selon position, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles en bois,
- Béquille inox (développé 26,2 cm) sur plaque large de propreté (dimensions 18,5 x 18,5 cm) en inox aux 2 faces, bénéficiant d'une garantie de 10 ans,
- Serrure 2 points avec cylindre en combinaison et condamnation par clés, molette de décondamnation côté intérieur pour l'ensemble,
- Ferme porte suivant positions,
- Butoir au sol (ou au mur), à convenir avec utilisateur
- Une partie tierce vitrée en double vitrage feuilleté, clair ou sablé, suivant plan de détail de l'architecte,
- Épaisseur des cadres et parcloles conformément aux DTU, caractéristiques acoustiques et feu,
- Calfeutrement et joint acrylique nécessaires à la finition,
- Paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.
- Force de mise en mouvement des portes inférieure à 50 N,
- Feuillure périphérique avec joint phonique du type néoprène,
- Ferrage par 4 paumelles nickelées,

1.6.3.1. Dim. 2,50 x 2,20mht, y compris porte CF1/2H+FP

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès salle à manger

1.6.4. Ensemble de mobilier de cuisine

L'ensemble des mobiliers décrits ci-dessous seront composés de :

CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

- Meuble-bâti toutes faces en panneaux d'épaisseur adaptée (19mm minimum), compris consolidation nécessaire en profilés métalliques en acier zingué devant rester invisible,
- Mobilier en panneaux de particules à basse émissivité finition stratifié, teintes au choix de l'architecte
- Plan de travail en panneau à particules épaisseur 40mm stratifié, compris crédence, teintes au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant, chants thermoformés avec angles arrondis,
- Socle bas formant plinthe de 10cm de hauteur en stratifié au choix de l'architecte,
- Étagères stratifiées teintes au choix du maître d'œuvre,
- Accessoires de finitions, goudjons pour soutenir les étagères, percement régulier pour modularité
- Poignées de manœuvre en inox
- Portes sur charnières invisibles dimensionnées selon taille de la porte,
- Ralentisseur sur tiroir le cas échéant,
- Façon de socle hauteur 0,10m ht
- Toutes quincailleries en inox et toutes sujétions de finitions et de parfait achèvement,
- Finition décorative en stratifié EGGER ou équivalent.
- Plusieurs teintes possibles dans la gamme du fabricant, calepinage des teintes au choix de l'architecte

Suivant plans de détails de l'architecte

Mode de métré : Forfait pour l'ensemble

Localisation : Cuisine

1.6.5. Divers

1.6.5.1. Étagère flottante, dim. 1,70 x 0,55m

Fabrication et pose d'étagère murale en hêtre massif, finition vernis et constitué de :

- Étagère dim. 1,70 x profondeur 0,55m sans meuble bâti, ép. 50mm pour une bonne inertie des rayonnages,
- Système de fixation invisible conçus pour se loger dans le mur et dans l'étagère supports d'étagère en métal
- Espacement minimum de 40cm ht entre étagères

Suivant plans de détails de l'architecte

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Espace Sport

1.6.5.2. Tablettes de fenêtres

Fourniture et pose de tablettes en bois massif hêtre de qualité à vernir, de 25 mm d'épaisseur, avec bord arrondi en rive (angles adoucis), fixation sur et y compris ossature de renfort et calage en résineux traité ou tout autre mode de fixation esthétique en partie supérieure d'allège de baie, et toutes sujétions de parfaite réalisation.

Finition : Vernis au présent lot

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Cuisine, local serveur, salle à manger

1.6.5.3. Plinthes

Fourniture et fixation de plinthes en bois massif hêtre de qualité à vernir compris ajustage.

Hauteur 10 cm

Finition : Vernis au présent lot

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : En périphérie des locaux

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

1.6.5.4. [Pictogrammes](#)

Fourniture et pose de logo signalétiques, compris fixation par pastilles autocollantes et comprenant :

- Pictogramme pour sanitaires : H130mm x L50mm (9 unités)
- Pictogramme pour WC PMR : (3 unités)
- Pictogramme pour locaux entretien : (3 unités)
- Signalétique directionnelle indiquant la direction des sanitaires au rez-de-cour :
- Signalétique « interdit au public » sur porte local technique

Fixation par adhésif

Couleur au choix de l'architecte

Mode de métré : forfait pour l'ensemble

Localisation : pour l'ensemble de l'établissement, tout étages confondus

1.6.5.5. [Patères](#)

Fourniture et pose de patères simples en alu laqué, fixation par vis cuvettes avec cabochons, compris ajustage et toutes sujétions de pose,
Hauteur standard

Mode de métré : forfait pour l'ensemble

Localisation : Dans tous les locaux sanitaires, douches, wc

1.6.5.6. [Mise à jour des plans d'intervention et évacuation](#)

Mise à jour de l'ensemble des plans de sécurité du bâtiment suite aux travaux et modification de distribution des locaux.

Fourniture et pose d'un ensemble de plans d'intervention et d'évacuation suivant norme NFS 60-303 et comprenant :

- Les panneaux de consignes de sécurité incendie et de plans de repérage, de type panneaux rigides sous plexiglas et cadre alu,
- Les plaques signalétiques directionnelles d'évacuation,
- Les plaques signalétiques de repérage des organes de coupures.

Type, localisation et nombre à déterminer par l'entreprise dans le respect de la réglementation et en coordination avec le bureau de contrôle technique

Mode de métré : forfait pour l'ensemble

Localisation : pour l'ensemble du bâtiment

1.7. [Local Phone-box / cuisine, Étage 1](#)

1.7.1. [Cloisons modulaires vitrées H10](#)

Prestation dito pos.1.3.1

Ensemble bloc-porte de type H10 des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation)

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm

Remplissage : Double vitrage 33/2 + 33/2mm- 46dB Rw / 45 dB Rw+C

Double Vitrage permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 46 dB Rw / 45 dB Rw+C (PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de 2 faces en verre clair feuilleté 33/2.

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Mode de métré : Au mètre carré.
Localisation : Local phone-box, étage 1

1.7.2. Bloc-porte vitré 1UP, 40dB Rw / 39 Rw+C

Prestation dito pos.1.1.2

Ensemble bloc-porte épaisseur 40mm de type Linéal des établissements Hoyez ou équivalent permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 40dB Rw / 39dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation) dito précédent

Remplissage : Simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, pris en portefeuille dans l'ossature

Hauteur : 2,50m ht (toute hauteur)

Largeur : 1UP passage libre

Mode de métré : A l'unité
Localisation : Accès local phone-box

1.8. Sanitaire PMR et BUREAUX

1.8.1. Bloc-porte acoustique, 40dB

Fourniture, pose, scellement et calfeutrement de bâti bois massif et réglage des portes compris quincaillerie complémentaire, paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.

- Porte 1 UP intérieure en stratifié à âme pleine de 40 mm d'épaisseur environ, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles avec habillage d'ébrasement en bois,
- La fixation des chambranles se fera par vis avec calage soigné (3 vis à tête bombé de part et d'autre des montants) sans mousse polyuréthane
- Béquille inox (développé 26,2 cm)
- Paumelles inox,
- Serrure 1 point avec cylindre en combinaison et condamnation par clés
- Ferme porte
- Butoir au sol ou au mur

Teintes à définir au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant
Bâtis bois finition vernis

Mode de métré : A l'unité
Localisation : Bureaux

1.9. Désenfumage de l'escalier principal

Révision et remise en service du châssis de désenfumage de la cage d'escalier, y compris système d'asservissement

Mode de métré : Au forfait
Localisation : Escalier principal

2. TRANCHE OPTIONNELLE

2.1. CAGE D'ESCALIER

2.1.1. Bloc-porte CF1/2+FP

Prestation dito pos. 1.8.1

Teintes à définir au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Bâtis bois finition vernis

Performance acoustique et résistance au feu CF 1/2h + FP

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Accès cage escalier

2.2. Adaptation WC et sanitaires, Étage 3

2.2.1. Bloc-portes pleins PF 1/2h, 30 dB, dim. 0,93 x 2,05mht

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Sanitaires

2.3. Réhabilitation logement conciergerie en bureaux

2.3.1. Ensembles menuisés Bois CF1h

Prestations comprises du présent lot :

- Performance acoustique et résistance au feu des Ensembles Menuisés suivant positions :
- Un cadre en bois dur européen massif finition vernis ou peint en atelier au choix de l'architecte,
- Les bois utilisés devront avoir une masse volumique supérieure ou égale à 550 kg/m³ et avoir fait leur preuve lors d'essai,
- Des portes pleines stratifiées ou vitrées d'1UP suivant plan, degré coupe et performance acoustique selon position, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles en bois,
- Béquille inox (développé 26,2 cm) sur plaque large de propreté (dimensions 18,5 x 18,5 cm) en inox aux 2 faces, bénéficiant d'une garantie de 10 ans,
- Serrure 2 points avec cylindre en combinaison et condamnation par clés, molette de décondamnation côté intérieur pour l'ensemble,
- Ferme porte suivant positions,
- Butoir au sol (ou au mur), à convenir avec utilisateur
- Une partie tierce vitrée en double vitrage feuilleté, clair ou sablé, suivant plan de détail de l'architecte,
- Épaisseur des cadres et parcloles conformément aux DTU, caractéristiques acoustiques et feu,
- Calfeutrement et joint acrylique nécessaires à la finition,
- Paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.
- Force de mise en mouvement des portes inférieure à 50 N,
- Feuillure périphérique avec joint phonique du type néoprène,
- Ferrage par 4 paumelles nickelées,

2.3.1.1. Dim. 2,40 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP

Y compris porte CF 1/2h+FP, 1 UP, pleine ou vitrée suivant plans

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Bureaux 3 et 4

2.3.1.2. Dim. 1,60 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP

Y compris porte CF 1/2h+FP, 1 UP, pleine ou vitrée suivant plans

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Bureau 2

2.3.1.3. Dim. 2,10 x 2,20mht, yc porte CF 1/2h+FP

Y compris porte CF 1/2h+FP, 1 UP, pleine ou vitrée suivant plans

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Bureau 2

2.3.2. Bloc-portes vitrées CF 1/2h + FP

2.3.2.1. Porte vitrée dim. 0,93 x 2,20m ht

Fourniture et pose de portes intérieures vitrées, ferrées solidement sur bâtis en bois dur européen,

- Cadre en bois dur européen massif de section adaptée dito pos. 1, sans traverse intermédiaire, pour habillage complet de l'ébrasement placo sans habillage complémentaire chambranle/contre-chambranle,
- Finition vernis ou peint en atelier au choix de l'architecte,
- Remplissage en double vitrage feuilleté d'épaisseur conforme à la réglementation, vitrage clair ou opalescent suivant demande de l'utilisateur
- Toutes quincailleries complémentaires suivant descriptif général ci-dessus

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Salles de réunion

2.3.2.2. Porte âme pleine dim. 0,93 x 2,20m ht

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Portes de recoupement

2.4. Réaménagement espace Club en 2 salles, Étage 3

2.4.1. Cloisons modulaires vitrées H10, 2,40m ht

Prestation dito pos.1.1.1

Cloison à ossature aluminium, épaisseur 106mm, de type H10 des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente

Compris adaptation au rbris de la toiture en rampant

Remplissage : Double vitrage 33/2 + 33/2mm- 46dB Rw / 45 dB Rw+C

- Double Vitrage permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 46 dB Rw / 45 dB Rw+C (PV d'essai acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de 2 faces en verre clair feuilleté 33/2.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

2.4.2. Bloc-porte vitré avec cadre alu sous pareclose, 38dB Rw / 37dB Rw+C

Ensemble bloc-porte permettant d'atteindre un affaiblissement acoustique minimum de 38dB Rw / 37dB Rw+C (PV d'essais acoustique en cours de validité à remettre pour approbation), composé de :

Porte vitrée à ossature aluminium, épaisseur 40mm, des établissements HOYEZ SAS ou techniquement équivalente, comprenant :

- Cadre aluminium périphérique de largeur visible 76mm type Linéal
- Profil PVC noir avec lèvres souples, en pied de porte, de hauteur visible 9mm
- Système de parcloses, de largeur visible 15mm, permettant le maintien des éléments verriers.
- Plinthe automatique en applique, en pied de porte
- Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Finition des parcloses : Aluminium

Remplissage : Âme vitrée en simple vitrage clair feuilleté 44/2 Silence, centré dans l'ossature

Type : Battante Double

Hauteur : 2,40m (toute hauteur)

Largeur : 2 x 930mm

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

2.4.3. Bloc-porte 2 vantaux, CF1/2+FP

Prestations dito pos.1.3.2.2

- La fourniture, la pose, le scellement et calfeutrement des bâtis bois massif et la mise en place et réglage des portes par le présent lot compris quincaillerie complémentaire, paumelles, serrures, cylindres, garnitures, ferme porte, butoirs, etc.
- Fourniture et pose de portes 2 UP intérieures en stratifié à âme pleine de 40 mm d'épaisseur environ, ferrées solidement sur bâtis bois et chambranles contre chambranles avec habillage d'ébrasement en bois,

Dimension : 1,80 x 2,1m ht,

Tintes stratifiées au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

Performance acoustique : 30dB

Résistance au feu : CF1/2 + Ferme porte

Mode de métré : A l'unité

Localisation : Local rangement

3. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

3.1. CAGE D'ESCALIER

3.1.1.1. OPTIONS : Plus-value pour store vénitien (ne pas totaliser)

Fourniture et pose de stores vénitiens motorisés de type CLOISOON des établissements Faber ou techniquement équivalent, incorporés entre les vitrages des cloisons amovibles.

Les stores auront les caractéristiques suivantes :

- Lames horizontales en aluminium de 25mm, épaisseur 18/100ème
- Boîtier supérieur en acier galvanisé de 25 x 25mm
- Lame finale en aluminium de 20 x 9 mm
- Orientation par bouton alu moleté et flexible à clips
- Supports clips acier (pose plafond)

Manoeuvre : Motorisation 24V, alimentation à la charge du *lot 10 : Électricité*

Finition : Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Entre vitrage, espace LAB « Brainstorming »

1.1.1.1. OPTION : Store vénitien entre vitrages (ne pas totaliser)

Prestation dito pos. 3.1.1.1

Fourniture et pose de stores vénitiens motorisés de type CLOISOON des établissements Faber ou techniquement équivalent

Manoeuvre : Motorisation 24V, alimentation à la charge du *lot 10 : Électricité*

Finition : Coloris au choix, sur présentation de la gamme standard du fabricant.

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Entre vitrage, bureaux ouest

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 03 : Cloisons modulaires, Menuiserie intérieure

Pièces annexes

Annexe : Plans AME

Annexe : CDPGF LOT 03

Annexe : PLANNING AME

A, le

Mention « Lu et Approuvé »
(Cachet et signature)

L'ENTREPRISE :